

Inscription  
vers la 4<sup>e</sup>  
secondaire

2024-2025

Centre  
de services scolaire  
des Chênes

Québec 

# École E

École **M** secondaire  
**JEANNE MANCE**




**ÉCOLE SECONDAIRE  
JEAN-RAIMBAULT**



# Qu'est-ce que l'inscription ?

L'inscription que nous faisons présentement se fait en fonction d'un classement provisoire vers la 4<sup>e</sup> secondaire.



La période d'inscription est du 12 au 29 février 2024.

Tu seras attribué à ton école de territoire ou à l'école actuelle si tu es dans un PP.

Tu devras y faire un choix de programme par priorité.

Tu pourras aussi signifier ton désir de faire le choix d'une autre école.

Traitement des  
demandes dans  
les différents  
programmes  
12 au 29 février  
2024

**Priorité 1 : élève qui était dans un programme particulier et qui poursuit dans le même programme**

**Priorité 2 : élève du territoire**

**Priorité 3 : élève qui fait un choix d'école, si l'organisation scolaire le permet**


**Priorité 4 : demande tardive (à compter du 1<sup>er</sup> mars), si l'organisation scolaire le permet**

**Élève déjà admis dans les programmes PEI ou Sport-Études qui poursuit dans son programme (des conditions d'admission spécifiques s'appliquent à ces deux programmes seulement)**

# Offre de services au secondaire

## Orientations 2024-2025

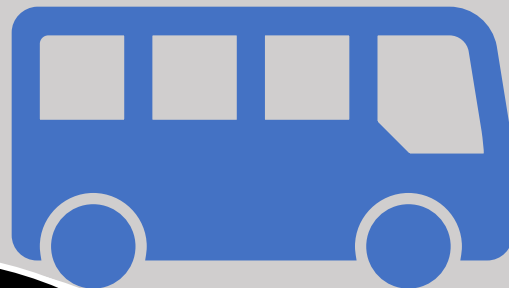


SITUATIONS	ACCEPTATION DANS L'ÉCOLE	TRANSPORT EN VILLE	TRANSPORT EN PÉRIPHÉRIE	INSCRIPTIONS
<p>Élève admis.e dans un programme spécialisé (FMS, FPT, CFER, CC, CPF, Francisation, Sprint, DES-DEP, Boomerang et Destination)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Assurée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Oui, dans le respect des balises relatives à la distance de marche et des besoins de l'élève</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Oui</li> </ul> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sous la responsabilité des directions d'école</li> </ul>
<p>Élève fréquentant son école de territoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Assurée selon les modalités de la politique d'admission</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Oui, dans le respect des balises relatives à la distance de marche</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Oui</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Période d'inscription du 12 au 29 février 2024</li> <li>L'élève aura à faire un choix de programme particulier</li> </ul>
<p>Élève PEI et SE de 1re à 5e secondaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pour les élèves de 2e à 5e secondaire, priorité à ceux.celles qui fréquentaient déjà ce programme (selon les critères d'admission, la capacité d'accueil de l'école et l'organisation scolaire)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Oui, dans le respect des balises relatives à la distance de marche</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Oui</li> <li>Les modalités d'organisation du transport pourraient être différentes de ce qui existe actuellement</li> <li>Exemple : points d'embarquement moins nombreux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pour les élèves de 2e à 5e secondaire déjà inscrits.e.s, le programme est reconduit automatiquement</li> <li>Pour toutes nouvelles demandes d'inscription provenant d'élèves de 2e à 5e secondaire, elles seront traitées lors de la période d'inscription du 12 au 29 février 2024</li> </ul>
<p>Élève qui sera en 4e ou 5e secondaire en 2024-2025 et qui fréquentait un programme particulier en 2023-2024 (clause de protection)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Priorité aux élèves qui fréquentaient déjà des programmes particuliers (selon la capacité d'accueil de l'école et l'organisation scolaire)</li> <li>Note : Pour les places restantes, les élèves du territoire seront privilégiés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Non garanti, mais priorisé en place de courtoisie avec une réponse rapide</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Oui</li> <li>Les modalités d'organisation du transport pourraient être différentes de ce qui existe actuellement</li> <li>Exemple : points d'embarquement moins nombreux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Du 4 au 15 décembre 2023, envoi d'un sondage aux élèves qui seront en 4e et 5e secondaire en 2024-2025, afin de valider leur désir de poursuivre leur parcours dans le même programme</li> <li>Ceux et celles qui souhaitent poursuivre, leur programme sera reconduit automatiquement</li> </ul>
<p>Élève qui sera en 2e et 3e secondaire en 2024-2025 en choix d'école dans les programmes uniques existants en 2023-2024 : Art dramatique / Langues / Hockey / Danse / Musique / Multi-Sports-DLTA</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Priorité 1 aux élèves du territoire</li> <li>Priorité 2 aux élèves qui fréquentaient déjà ce programme, dans les limites de la capacité d'accueil de l'école et de l'organisation scolaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Non garanti à confirmer au plus tard le 20 septembre en place de courtoisie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Non garanti, à confirmer au plus tard le 20 septembre en place de courtoisie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Période d'inscription du 12 au 29 février 2024</li> <li>Inscription à l'école de territoire (choix de programme à faire)</li> <li>Possibilité de demande de choix d'école</li> </ul>
<p>Élève en choix d'école pour les autres programmes</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Priorité 1 aux élèves du territoire (assurée selon les modalités de la politique d'admission)</li> <li>Priorité 2 aux élèves en choix d'école selon la capacité d'accueil de l'école et de l'organisation scolaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Non garanti à confirmer au plus tard le 20 septembre en place de courtoisie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Non garanti à confirmer au plus tard le 20 septembre en place de courtoisie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Période d'inscription du 12 au 29 février 2024</li> <li>Inscription à l'école de territoire (choix de programme à faire)</li> <li>Possibilité de demande de choix d'école</li> </ul>

Note : Pour plus d'information, veuillez vous référer à la politique d'admission et d'inscription qui sera adoptée en décembre 2023.



À compter de l'année scolaire 2024-2025, voici les modalités de transport qui s'appliquent :



# Transport scolaire

Tu es un élève dans un programme spécialisé (FMS, FPT, CFER, CC, Francisation, Sprint, DES-DEP, Boomerang et Destination)

Tu es un élève qui fréquente son école de territoire

Tu es un élève déjà en PEI ou S-É qui poursuit son programme

Tu es un élève de 4e secondaire qui poursuit dans son programme particulier et qui habite en périphérie de Drummondville (clause de protection)

Tu as droit à un transport scolaire à partir de ton adresse principale

Tu es un élève de 4e secondaire qui poursuit dans son programme particulier (clause de protection) et qui habite en ville (clause de protection)

**Le transport est non garanti. Tu dois faire une demande de place de courtoisie à compter du 12 février. Une réponse te sera adressée au printemps 2024. Des frais s'appliquent.**

Tu es un élève en choix d'école qui ne fréquente pas son école de territoire

**Le transport est non garanti. Tu dois faire une demande de place de courtoisie à compter du 12 février. Une réponse te sera adressée au plus tard le 20 septembre. Des frais s'appliquent.**

Tu as besoin d'un transport à partir d'une 2<sup>e</sup> adresse :

**Le transport est non garanti. Tu dois faire une demande de 2<sup>e</sup> adresse à compter du 12 février. Une réponse te sera adressée au plus tard le 20 septembre. Des frais s'appliquent pour la demande.**

# Normes de promotion

Et

Réussir obligatoirement deux des trois matières de base de 3<sup>e</sup> secondaire avec une moyenne de 60% (seuil de réussite\*);

Obtenir 22 unités de 3<sup>e</sup> secondaire.

Le classement est révisé à la fin de l'année et suite aux cours d'été.

\*Au PEI ou en Sport-études certaines conditions supplémentaires s'appliquent selon les politiques relatives à ces programmes.

**Français, langue d'enseignement**

**Matière : 132308**



# Pour les élèves éprouvant des difficultés académiques

- L'élève peut se voir offrir une **reprise dans une des matières de base** tout en poursuivant ses autres matières en 4<sup>e</sup> secondaire.
- L'élève ne répondant pas aux critères de promotion pour accéder en 4<sup>e</sup> secondaire pourra se voir offrir une année de consolidation après l'étude de son dossier par la direction (**reprise d'année**).

# De quoi ai-je besoin pour mon DES ?

## Réponse :

### Cours obligatoires

Matières	Niveau
Français	5 <sup>e</sup> sec.
Anglais	5 <sup>e</sup> sec.
CCQ ou Éducation phys.	5 <sup>e</sup> sec.
Mathématiques	4 <sup>e</sup> sec.
Sciences et technologies	4 <sup>e</sup> sec.
Histoire	4 <sup>e</sup> sec.
Arts (musique/arts plastiques/danse)	4 <sup>e</sup> sec.

### Unités

- En plus des cours de base, tu dois obtenir des unités:
- **54 unités de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire dont au moins 20 de 5e secondaire**

**Pour obtenir des unités, tu dois réussir tes matières...**



# Programme D.E.S-D.E.P (se donne à Jean-Raimbault)

- **D.E.S-D.E.P. offerts** : cuisine, électricité, mécanique automobile, comptabilité et secrétariat.
- **Prérequis** : avoir complété avec succès les 3 matières de base de la 3<sup>e</sup> secondaire et démontrer un intérêt et des aptitudes pour les D.E.P. proposés.

Il est donc possible d'obtenir DEUX diplômes simultanément :

- Un diplôme d'études secondaires
- Un diplôme d'études professionnelles

Pour y parvenir, l'élève doit réussir son D.E.P et obtenir :

- Mathématique 4<sup>e</sup> secondaire
- Français 5<sup>e</sup> secondaire
- Anglais 5<sup>e</sup> secondaire

<https://youtu.be/oaYJkHxmLL0>



# Programmes offerts et temps de formation

<b>PROGRAMMES</b>	<b>DURÉE</b>
Mécanique automobile	2 ½ an
Électricité	2 ½ an
Cuisine	2 ans
Secrétariat	2 ans (possibilité 2 ½ car <u>individualisé</u> )
Comptabilité	2 ans (possibilité 2 ½ car <u>individualisé</u> )
	2

# Exemple d'horaire au D.E.S. – D.E.P.

## 1<sup>er</sup> session – Exemple (septembre à janvier)

	<b>Lundi</b>	<b>Mardi</b>	<b>Mercredi</b>	<b>Jeudi</b>	<b>Vendredi</b>
8h45 à 11h45	Math 4 <sup>e</sup> sec. (Sprint)	FP	Math 4 <sup>e</sup> sec. (Sprint)	FP	Math 4 <sup>e</sup> sec. (Sprint)
12h45 à 15h45	Anglais 4 <sup>e</sup> sec. (Sprint)	FP	Anglais 4 <sup>e</sup> sec. (Sprint)	FP	FP



























# Pour m'inscrire au DES-DEP

- Signifier mon intérêt en remplissant le document
- Autorisation des parents
- Rencontre d'informations (rencontre TEAMS parents et élèves)
- Stage d'un jour (fin mars)



# Programmes particuliers

[Site web CSS](#)

École E	École La Poudrière	École Jeanne-Mance	École Jean-Raimbault	École Marie-Rivier	
<b>Programmes existants, mis à jour et maintenus</b>					
<b>École en construction</b>	 <b>Programme Théâtre et médias de communication (TMC)</b>	 <b>Programme Arts visuels (PAV)</b>	 <b>Programme Danse</b>	 <b>Programme Multi-Sports-DLTA</b>	
	 <b>Programme LCI   Langues et culture internationale</b>	 <b>PEI</b>	 <b>Programme GARAF</b>	 <b>Programme Sciences</b>	
	 <b>Programme Santé active</b>	 <b>Programme Hockey</b>	 <b>Programme Musique</b>	 <b>Programme Sport-études</b>   <b>Programme Santé active</b>	
<b>Nouveaux programmes offerts (en évolution)</b>					
<b>Programme Génie de l'environnement</b>     <b>Programme Santé active</b>	<b>Programme Eco-Art et technologies</b>     <b>Programme Culture, sciences humaines et multimédias</b>	<b>Programme Action techno-Sciences</b>    <b>Programme Arts+</b>  	<b>Programme Sciences+</b>   <b>Programme de théâtre et technologies</b>   <b>Programme Santé active</b>	<b>Programme Santé active</b>    <b>Programme RenversArt</b>   <b>Programme d'introduction à la programmation et à la conception de jeux vidéo</b>	<b>Programme Arts plastiques</b>    <b>Programme en sports électroniques</b>  

# Choix de cours

Écoles	Fiches de choix de cours
École E	<a href="#">Secondaire 4</a>
Jeanne-Mance	<a href="#">Secondaire 4</a>
Jean-Raimbault	<a href="#">Secondaire 4 - Profil régulier</a> <a href="#">Secondaire 4 - Profil enrichi</a>
La Poudrière	<a href="#">Secondaire 4</a>
Marie-Rivier	<a href="#">Secondaire 4</a>

# Séquences de mathématiques et Sciences STE

Séquences en MATHÉMATIQUE 4 <sup>e</sup> secondaire		
Formation régulière	Formations enrichies	
Culture, société et technique (CST)	Technico-sciences (TS)	Sciences naturelles (SN)
<p><b>Consolider ta formation de base en mathématique.</b></p> <p>Cette séquence est basée sur la vie courante (personnelle et professionnelle).</p> <p>Domaines liés aux arts, à la communication, aux sciences humaines ou sociales.</p>	<p><b>Explorer</b> un grand nombre de concepts plus avancés et exploiter la géométrie et l'algèbre afin de résoudre des problèmes.</p> <p>Contextes plus techniques: résoudre des problèmes concrets, repérer des erreurs et proposer des correctifs.</p> <p>Domaines techniques liés à la santé, l'informatique, l'alimentation, les sciences humaines profil administration, les sciences de la nature, les arts et la communication graphique.</p>	<p><b>Approfondir</b> les concepts d'algèbre, de géométrie et de statistiques en liens avec les fonctions.</p> <p>Cette séquence est basée sur l'analyse de phénomènes, la recherche et l'élaboration de modèles. Fait davantage appel à la capacité d'abstraction (ex : élaboration de preuves et de démonstrations).</p> <p>Domaines liés aux sciences de la nature (profil sciences de la santé ou sciences pures et appliquées).</p>
PRÉALABLES		
Réussite du cours de mathématique de 3 <sup>e</sup> secondaire	Moyenne d'année supérieure ou égale à 80%: accès selon la recommandation de l'enseignant à la fin de l'année.	Moyenne d'année supérieure ou égale à 85%: accès selon la recommandation de l'enseignant à la fin de l'année.
Temps de travail à domicile après chaque cours		
45 min	1h15	1h30